

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 16 – Juillet 2017



Editorial du Maire

Au Sommaire :

- Révision du PLU
- Travaux, Aménagements
- La communauté de communes Royans-Vercors
- L'École – Fête de l'école
- Vide grenier de l'APE
- Sortie organisée par le CCAS
- Etat civil
- Activités
- Associations
- Agenda
- En bref
- Espace détente

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, vendredi : de 13 h 30 à 18 h
Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30
Tél : 04 75 48 62 67

Fermeture pour congés :

Du 13 juillet inclus au 21 juillet inclus

Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr

Blog mairie :

<http://mairiesaintthomas.wordpress.com>

Facebook : mairie st Thomas

Bulletin municipal

L'ECHO DE SAINT THOMAS

Directeur de la publication : Valéry FRIOL

Dépôt légal : Juillet 2017

contact.echosaintthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle de L'ECHO

Valéry FRIOL

Nicole BRET-DISOURS

Patrick TANCHON

Miguel MARQUES

Valéry FRIOL

tel. 06.73.76.77.72 vfriol@gmail.com

Patrick TANCHON

tel. 06.16.23.43.93 patrick.tanchon@gmail.com

Catherine FRANCOIS

tel. 07.70.41.37.74 catherine.francois0719@orange.fr

Dominique VILLARD

tel. 06.13.99.00.20 villard-dominique12@bbox.fr

Bonjour à tous,

Et voici déjà le numéro 16 de l'écho. C'est toujours un plaisir pour nous de pouvoir vous informer de la vie de notre village.

Nous œuvrons avec le conseil municipal et les employés communaux pour que chacun d'entre vous puisse être fier et heureux d'habiter à Saint Thomas. Sachez en tout cas que c'est pour moi une priorité et que je fais mon possible pour qu'il en soit ainsi.

Le PLU avance mais nous aurons du mal à tenir le planning que nous nous étions fixé. La dernière réunion avec les personnes publiques associées (état, chambre d'agriculture...) nous a permis de connaître les attentes de chacun et nous demande de revoir notre copie. Cela ne peut évidemment pas se faire dans la précipitation, s'agissant là du document qui fixera le développement de notre commune pour les 10 prochaines années. Je tiens d'ailleurs à remercier les personnes qui ont participé à la dernière réunion publique, montrant bien là l'intérêt que chacun porte à ce sujet.

Différents mobiliers ont été mis en place sur le centre-village et dans le parc de la mairie, pour le confort de tous. La table de ping-pong semble déjà séduire énormément et je m'en réjouis.

Un mot des associations car c'est une année riche puisque le comité des fêtes, en sommeil depuis quelque temps, reprend de l'activité. Et début avril, une nouvelle association a vu le jour, le Saintho Moto Club, qui comme son nom l'indique, regroupe les motards de Saint Thomas et bientôt d'ailleurs. Félicitations également à l'Estrade pour la réussite de son festival « les Pieds dans le plat ».

Bravo en tout cas pour ce regain de vie à Saint Thomas.

Je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

Le maire, Valéry FRIOL,



Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le 3 mai 2017, deux réunions particulièrement importantes pour la révision du PLU ont eu lieu à la mairie : la réunion PPA (Personnes Publiques Associées) et la réunion publique.

- Lors de la réunion PPA, étaient présents la DDT (préfecture), la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional du Vercors, l'INAO, les communes de la Motte-Fanjas, de St-Just de Claix et de St-Jean en Royans ainsi que Monsieur le maire, les adjoints et quelques membres du conseil municipal.

Les documents présentés par le cabinet d'études Ingeter : le diagnostic, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et les OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation), ont fait l'objet de remarques. Celles-ci ont porté essentiellement sur la nécessité de développer les justifications sur les orientations prises par l'équipe municipale et par le cabinet d'étude pour la révision du PLU existant.

- Une réunion publique a suivi en fin d'après-midi. Elle a rassemblé une soixantaine de personnes du village. Le cabinet d'études a présenté l'état d'avancement de la révision du PLU.

Les questions ont porté essentiellement sur l'évolution de la population du village, les zones agricoles ainsi que la problématique de la gestion des ressources en eau. Des réponses ont été apportées en fonction de l'avancée actuelle du dossier.

Un pot amical a clôturé cette journée de travail.

Depuis ces réunions, des réponses ont été apportées aux interrogations des PPA. Une synthèse est en cours d'élaboration par le cabinet Ingeter. Celui-ci doit aborder maintenant l'évaluation environnementale, dernière étape avant la finalisation du PLU et la présentation de l'ensemble des documents aux PPA suivie d'une réunion publique.

Compte tenu du décalage de calendrier par rapport au planning prévu, cette finalisation interviendra au cours du dernier trimestre 2017. L'arrêt de la procédure, la consultation des PPA et l'enquête publique clôtureront la révision du PLU.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cet important projet dans le prochain numéro de l'Echo. Des points d'information paraîtront régulièrement sur le blog de la mairie.

Travaux/Aménagements

- Un nouveau Panneau d'information randonnées du PNRV va être installé sur la placette. Cela permettra au randonneur et promeneur de connaître les différents parcours dans notre commune.
- Le Remplacement des lampes autour de l'église (au sol et sur réverbères) et néon vers l'entrée de l'école va être effectué pour que toutes les lumières soient fonctionnelles.
- Rénovation d'une pièce du logement derrière l'église avant sa remise en location.
-
- Des grilles ont été posées sur le mur le long du chemin au dessus de la cour du local technique pour une meilleure sécurité des enfants.
- Des bancs seront installés au cimetière près du jardin du souvenir.
- La loi interdit l'utilisation de plusieurs désherbants, ce qui nous oblige à trouver d'autres solutions. Des essais seront faits avec différentes machines afin de faciliter le travail de désherbage dans notre commune par les agents communaux.
-



- Deux Radars pédagogiques vont être installés aux entrées du village pour combattre la vitesse dans notre village. En effet, lors des essais effectués avec un radar, nous avons constaté une forte réduction de la vitesse.
- Les volets de l'école et de la garderie vont être remplacés et ceux de la cure repeints.
- Des blocs de pierre vont être mis en place à l'entrée du chemin qui descend à la Bourne à l'intersection de l'impasse des Chênes et du chemin du Grand pré ; d'autres blocs également à côté du cimetière. Ceci afin d'interdire le passage de voiture, moto et scooter sur ces chemins.
- Des panneaux 'stop' pour la sécurité du carrefour de l'église ont été reçus par la CCRV mais n'ont pas encore été posés.

La communauté de communes Royans-Vercors

Depuis le 1^o janvier 2017, date de la fusion effective des Communauté de Communes du Pays du Royans et de celle du Vercors, de nombreuses réunions de travail ont eu lieu pour organiser le nouvel ensemble.

Les instances dirigeantes ont été mises en place. Les services ont été fusionnés. Les différentes commissions qui étudieront les dossiers et soumettront leurs avis au Conseil communautaire ont été créées.

Le siège de la nouvelle Communauté de Communes qui a pris le nom de Royans-Vercors (CCRV) est installé à Saint Jean en Royans.

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Pierre-Louis Fillet, (voir L'Echo n°15) est constitué de 33 conseillers, tous élus des différentes communes du nouveau territoire. Notre commune a 2 conseillers : le maire et le 1^{er} adjoint.

Les commissions suivantes ont été créées et ont commencé à fonctionner :

- Projet de territoire et contractualisation
- Finances
- Maison santé Vercors
- Optimisation du patrimoine de la CCRV
- Comité technique et Comité d'hygiène et de sécurité
- Economie, emploi, agriculture et forêt
- Environnement et technique
- Communication institutionnelle
- Aménagement, urbanisme et habitat
- Tourisme
- Affaires sociales et politique sportive
- Culture

Des représentants élus des différentes communes participent à ces commissions.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers dans les prochaines publications.



L'école

Sorties et activités

Spectacle

Le vendredi 10 mars, la classe de CE2/CM1/CM2 s'est rendue à l'auditorium de la cité de la musique de Romans pour assister à un conte musical : *Le voyage de Zyriab, du caravanier à l'exil*.

Le salon du livre

Le mardi 28 mars, tous les élèves de l'école sont allés au salon du livre de Châtillon St Jean.

Chaque classe a rencontré un auteur de littérature : Jean-Yves Loude pour les CE2/CM1/CM2 et Véronique Cauchy pour les GS/CP/CE1.

Puis les élèves ont pu profiter du salon du livre où ils avaient accès aux livres des auteurs.

Natation

Tous les jeudis de décembre à mars, les élèves sont allés à la piscine de Chatte (12 séances en tout). A la fin du module, la plupart des élèves ont passé le test du savoir nager. Certains ont également été initiés aux gestes de sauvetage aquatique lors des dernières séances.

Sortie de fin d'année

Toute l'école a passé la journée du jeudi 9 juin au château de Vizille. Au programme : visite du musée de la Révolution française et course d'orientation dans le parc du château pour les plus grands et course d'orientation et observation de cervidés pour les plus jeunes.

Les deux classes étaient réunies à midi pour pique-niquer dans le parc, sous un soleil radieux.

Les activités périscolaires

De mars à juin, les activités périscolaires ont été encadrées par Betty et Delphine.

Dans le parc de la mairie, en collaboration avec les agents communaux et dans le **cadre des activités périscolaires**, les enfants de l'école ont pu réaliser un petit jardin dans des palloxs. Tomates et salades côtoient d'autres légumes... Belle initiative !

Un aperçu des 'cultures' de nos petits jardiniers





Les rythmes scolaires

Le décret Blanquer permettant aux communes de revoir les rythmes scolaires et de revenir à une semaine à 4 jours a été publié fin juin.

Nous sommes conscients de toutes les difficultés que pourraient engendrer ce changement. Toutefois, une réflexion a été engagée à l'échelle des écoles du territoire. Les parents de l'école de St-Thomas ont récemment répondu à un sondage faisant apparaître pour la majorité d'entre eux un souhait de retour à 4 jours d'école.

Le conseil d'école de Saint Thomas en Royans s'est réuni ce jeudi 22 juin et a validé le souhait d'un retour à 4 jours. Certaines écoles du Royans se sont également déjà positionnées dans ce sens.

Les décisions de l'ensemble des conseils d'école du territoire ont été centralisées et transmises à l'académie.

Vendredi 7 juillet, l'académie a donné son accord pour un retour à 4 jours d'école à la rentrée..

Fête de l'école

La fête de l'école s'est déroulée samedi 1^{er} juillet dans la salle des fêtes de la Mairie.

Malgré le temps un peu maussade, nombreux étaient les parents, grands parents et amis venus voir, écouter et applaudir les enfants qui ont présenté une danse et chanté les différentes chansons apprises tout au long de l'année

La présidente de l'Association des Parents d'Elèves a ensuite remis le traditionnel petit cadeau (calculatrices) aux élèves de CM2 qui vont faire leur entrée en 6^{ème} ; aux instituteurs Damien et Katia, aux AVS Laëtitia et Danielle, ainsi qu'à Betty et Delphine un cadeau plus global qui servira aux grands comme aux petits pour les différents projets pédagogiques : un vidéoprojecteur et un écran.

En soirée, les familles se sont retrouvées autour d'un repas campagnard, très apprécié, servi par l'APE :

- Porcelet à la broche et gratin dauphinois
- Fromage Tartelette aux fruits
- Café

Une fête très réussie...



Les enfants se préparant pour le spectacle





Vide grenier de l'APE



Le 20 Mai dernier, l'association des parents d'élèves de Saint-Thomas a organisé son traditionnel vide-grenier.

C'est à partir de 16 heures que les visiteurs ont pu arpenter les différents stands. Malgré cet horaire décalé, cette manifestation a connu une nouvelle fois un grand succès.



Toutes les manifestations organisées par l'APE, conjointement avec la Mairie, ont comme unique objectif : récolter des fonds pour que nos enfants puissent avec les instituteurs/institutrices avoir accès à moindre coût, voire gratuitement, à de multiples activités sportives (piscine, ski) et culturelles (château de Vizille, salon du livre, concerts...)

Sortie organisée par le CCAS

Le CCAS a organisé une sortie restauration le 15 juin à l'auberge de la Terrine à Mercurol.

25 personnes s'étaient inscrites pour visiter l'ancien moulin où nous avons pu déguster les produits de la ferme. Le cochon, élevé sur place, était à l'honneur et c'est toute une déclinaison de terrines, rillettes, et charcuterie en tout genre qui nous ont été servis à volonté.

Après le repas, les propriétaires des lieux ont proposé un peu d'animation avec des chansons et quelques danses.



Les personnes qui le souhaitent sont reparties avec pogne ou pain cuits au four à bois.





Etat civil



Naissance :

Clara née le 30 Mars,
au foyer de Aline Vuillod et Damien Troussier



Décès :

Sylvie Chorot (MGEN)	décédée le 10 février
Romain Perret (MGEN)	décédé le 18 mars
Emmanuel Vigna (MGEN)	décédé le 18 avril
Gilbert Brenier	décédé le 21 mai
Pierre Villard	décédé le 4 juin



Mariage :

Christelle Miras & Sylvain Humé-Bourotte, le 24 Juin

Activités

Chez nous ; une pause pour les vacances



Le coin lecture

A partir du 6 Septembre, tous les **mercredis** de 14 à 16 h venez nous retrouver au coin lecture (à la mairie, 2^{ème} étage). Pour 2 heures de détente, autour de jeux, livres, et... petite collation.

C'est l'occasion de partager de bons moments. Venez nombreux.



Les cartes

Depuis le 9 mai, le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à 19 h 45, les amateurs de cartes se sont retrouvés dans la salle du coin lecture pour jouer au tarot, à la coinche, à la manille, à la belote, ...

Après une petite pause pour les vacances, la reprise aura lieu le mardi 5 Septembre.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie 04 75 48 62 67

Le Yoga à la salle des fêtes

L'année se termine avec des élèves assidus et persévérants depuis plus de deux ans. Les participants sont chaque année plus nombreux et un groupe de débutants va probablement être créé à la rentrée prochaine.

Les élèves peuvent déjà mesurer l'évolution de leurs capacités physiques : la respiration, la souplesseet surtout la connaissance et la prise de conscience de leur corps, sans que celui-ci soit mal mené. Il est indispensable d'être persévérant pour mesurer et apprécier le bien être que le yoga apporte.

Les cours reprendront fin septembre, début octobre. Le planning sera remis à Joëlle au secrétariat de mairie. Des cours individuels ou en petit groupe peuvent être cependant organisés à la demande cet été.

Cours d'1H30 tous les 15 jours à la mairie

Chantal Tanchon Tel 06 73 50 19 47
Professeur de Yoga
Diplômée de l'école française de yoga



Activités autour de Saint-Thomas

Cours de poterie et cuisson Rakû

Poterie pour tous - Envie de Toucher Terre ? La créativité est au rendez-vous pour chacun : Enfant, adulte, débutant, initié, en couple, seul ou ensemble... Réalisez votre rêve : modelage, initiation au tournage, sculpture, cuisson raku, ou cuisson ht, (grosses pièces possibles).
Sur Rdv toute l'année ; durée 2 h

Terre-Happy 26 Tel 06 62 23 14 37
St-Martin le colonel
terrehappy26.wordpress.com

Spéléologie ou canyoning dans le Vercors

Venez dans le Vercors pour partager ensemble des aventures originales et peu courantes où je vous mettrai en confiance, pour passer de bons moments avec la Nature qui nous entoure.
Outdoor Aventure Tel 06 84 16 88 57 - St Martin en V.

Vol en tandem parapente avec un moniteur

Découvrez le plaisir de voler en parapente. Réalisez une balade dans les airs inoubliable, admirez une vue panoramique des paysages sauvages et envoûtants du Vercors. Durée : 15, 30 ou 45 minutes
Alto École de Parapente du Vercors Tel 04 76 95 46 82 / 06 85 55 39 27 – Lans-en-Vercors. www.parapente-alto.com

Les associations

- Début Avril a été créé le **SAINTHO MOTO CLUB** destiné aux motards de route.
- Depuis début Mai, reprise du **COMITE des FETES** avec le renouvellement du bureau :

Son bureau est composé de :
Hervé Perrin, président - tel 06.84.32.01.06
Yvan Gouy-Paillet, vice président
Christel Bordes, secrétaire
Laurent Delange, trésorier

Catherine François, présidente tel 07.70.41.37.74
Chantal Tanchon, vice présidente
Pascal Badel, secrétaire
Angéline Coudray, secrétaire adjointe
Nicole Bret Discours, trésorière
Nicole Renaud, trésorière adjointe

Depuis la création du Club, 4 sorties on déjà été organisées, au Lac d'Aiguebelette, dans le Diois, dans le Pilat et dans la vallée de l'Eyrieux.

Toute personne intéressée, possédant une moto peut adhérer au Club.

Les personnes intéressées pour rejoindre les membres actifs peuvent contacter la présidente.

- L'A.C.C.A. change de président : Marc Louette
Tel 06.78.19.33.94 succède à Gilles Escoffier
- L'A.P.E. Malory Randon, présidente
Tel 06.21.40.29.74
- L'Estrade Sylvain Faure, président
Tel 06.82.19.89.95





L'agenda

Samedi 12 Août, le Comité des fêtes propose :

un après midi festif, dans le parc de la mairie.

A partir de 13 h : pétanque en doublette

Animations pour petits et grands :
jeux en bois, balades à poneys,
lapinodrome, course en sac ...

Buvette et restauration sur place

Venez nombreux

Samedi 2 Septembre, le Saintho Moto Club organise :

un repas ouvert à tous, dans le parc de la mairie,
à partir de 19 h

Au menu :

Cochon grillé & Gratin dauphinois
Fromage - Tartelette aux pommes - Fruits
Le prix est de 16 € pour les adultes et 10 € pour les
enfants de -12 ans

Vin rouge et rosé vendu à la bouteille
Buvette sur place

Réservation avec règlement auprès de Hervé
Perrin au 06.84.32.01.06

Dans les communes voisines

A St Jean-en-Royans

- **les Mercredis sur Place (du 5 juillet au 16 août)**

Depuis l'été 2009, la commune de Saint-Jean-en-Royans a mis en place une programmation culturelle estivale de spectacles gratuits en plein air.

Tous les mercredis soir de l'été, sur les différentes places, cours ou jardins de St Jean, concerts, danse, cirque ou cinéma en plein air se succèdent devant un public de plus en plus nombreux.

- **20ème Festival des Musiques Mécaniques sur fond de Ravioles (samedi 5 et dimanche 6 août)**

Animations de rues au son de musiques mécaniques avec démonstrations artisanales, fabrication de ravioles et marché de produits locaux.

Samedi soir : repas ravioles avec soirée dansante.

- **Le resto terrasse de L'arbre à fil**

- **Samedi 22 juillet après midi et soirée.** Animation musicale avec Jean Marc Vignoli, violoniste : musiques du monde (irlandaises, bretonnes, country.. yiddish, sud américaines, indiennes.)

- **Samedi 29 juillet à 18h.** Spectacle clown

A Ste Eulalie en Royans

- **La fête du Bleu (samedi 29 et dimanche 30 juillet)**

Cette fête transhume chaque année sur un village différent du Parc du Vercors.

C'est une occasion unique de découvrir la richesse de l'agriculture locale dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Rythmée par de nombreuses animations, la Fête du Bleu émerveille les petits comme les grands par la variété de ses animaux, la qualité de ses produits du terroir, l'originalité de ses spécialités culinaires et gastronomiques.

A St-Nazaire-en-Royans

Apéro concert, **le 4 Août**, au camping municipal

Plus d'informations à l'Office du Tourisme de St- Jean
Tel 04.75.48.61.39



Les cafés littéraires du Royans

Des écrivains, des illustrateurs (livres enfants et BD) en dédicace dans les bistros du Royans

- Le 8 juillet : bar 'Le Kiosque' St-Jean en Royans
- Le 9 juillet : bar 'L'Ovale' St-Nazaire en Royans
- Le 23 juillet : bar 'La Passerelle' Oriol en Royans
- Le 29 juillet : bar des Sports St-Laurent en Royans
- Le 30 juillet : bar 'de l'Oubli' St-Thomas en Royans

Le Festival des Chapelles Royans-Vercors

Ce festival propose **du 12 au 30 juillet**, des prestations musicales pour tous avec des artistes qui se produisent d'ordinaire dans de grandes salles de spectacle.

De St-Jean en Royans, à Léoncel, en passant par Vassieux, La Chapelle-en-Vercors, St-Agnan en Vercors, Rochechinard, La Motte-Fanjas, St-Martin d'Hostun, St-Julien en Vercors et Echevis :

- 9 concerts, ou randonnées-concerts pour écouter des œuvres de Schumann, Liszt, Ponchielli, Fauré, Debussy, Bach, Schubert, Chopin... et découvrir le patrimoine et les paysages de notre territoire

www.festivaldeschapelles.fr

Le Festival Berlioz à La Côte-St-André

Le Festival Berlioz est un festival de musique symphonique et romantique d'envergure, un des plus grands rendez-vous de musique classique. Il a lieu du **18 août au 3 septembre** à La Côte-Saint-André, ville natale d'Hector Berlioz.

Durant une quinzaine de jours, près de 50 événements sont programmés et plus de 1000 artistes sont invités.

Environ 20 000 spectateurs viennent écouter les œuvres majeures du répertoire romantique, dont la plupart se jouent dans la cour du Château Louis XI spécialement aménagée à cet effet.

Des récitals, de la musique de chambre, des créations contemporaines et des déambulations sont également proposés dans la halle médiévale, dans la ferme Berlioz et dans les églises des communes voisines.

www.festivalberlioz.com

Solution du jeu :

1. ACCROC
2. CIVET
3. TROUPEAU
4. ULTIME
5. EIFFEL
6. LABRADOR

En bref

Petit rappel bien nécessaire

L'été est là, nous voulons tous profiter de bons moments en famille, entre amis ou en nous baladant sur notre belle commune. Aussi est il utile de rappeler que pour le bien-être de chacun et pour limiter les problèmes, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux n'importunent pas les voisins et les personnes empruntant les voies communales (promeneurs, cyclistes, motards, cavaliers et bien d'autres encore).

Il ne s'agit là que de bon sens pour bien vivre ensemble à Saint Thomas. Trop de personnes viennent encore se plaindre en mairie pour ce type de situation. Merci de bien vouloir respecter la liberté de chacun.

Valéry FRIOL, maire



Tranquillité vacances

Comme chaque année la gendarmerie reconduit ses opérations « Tranquillité vacances ». Les unités de gendarmerie compétentes sur votre secteur y portent une attention particulière.

Signalez vos absences pour une période donnée auprès de votre brigade de gendarmerie au moyen du formulaire spécifique « formulaire demande OTV ». Ces inscriptions sont bien évidemment gratuites, et les informations des plus confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations. Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs, aussi :

- pensez à faire renvoyer vos appels téléphoniques
- autre précaution à prendre : demandez à un voisin de passer relever votre courrier afin que celui-ci ne s'entasse pas

Les actions de Mme Renaud au Togo

Nicole Renaud se rendra dans le village de Hanyigba Duga dans quelques mois pour poursuivre ses actions conjointes avec l'association 'Air pour Tous'. Les dons sont toujours bienvenus. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Blog de la mairie

Le blog de la mairie nous tient informés en temps réel de tout événement important concernant l'école, la commune et ses alentours.

Pour le consulter, se connecter sur : <https://mairiesaintthomas.wordpress.com>

Sortie du territoire des mineurs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage seul à l'étranger, doit être muni d'une sortie du territoire et d'une copie de la pièce d'identité du parent signataire. Consultez le site du *service public.gouv*. Rubrique 'autorisation de sortie du territoire'.

Ramassage des encombrants

Prochains passages à Saint Thomas :

- Le mercredi 20 septembre
- Le mercredi 22 novembre

S'inscrire en mairie

Formalités

Vous venez d'arriver dans notre commune, pensez à venir en mairie pour les différentes formalités concernant : l'eau, inscription sur les listes électorales, inscription des enfants à l'école,...

Les centrales villageoises

Ce sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. *Informations dans le document en annexe.*

Don du Sang

Prochaines collectes :

Le 18 Juillet - 17 h à 20 h
Salle des fêtes Pont-en-Royans

Le 20 Juillet 2017 - 16h à 19h
Salle des fêtes St-Paul-lès-Romans

Le 24 Juillet 2017 - 15h à 18h30
Maison des associations La Chapelle-en-Vercors

Le 24 Juillet - 17h à 20h
Maison des associations St-Just-de-Claix

Le 02 août - 16h30 à 19h
Salle des Fêtes Rochefort-Samson

Le 10 août - 16h30 à 20h
Salle des fêtes St-Hilaire-du-Rosier Gare

Le 11 août - 8h30 à 12h30
Salle des Fêtes St-Laurent-en-Royans

28 septembre - 16h30 à 19h
Salle des Fêtes St-Nazaire-en-Royans





Espace détente

La recette de l'Echo

Crumble de légumes d'été (pour 4 personnes):

Ingrédients :

150 g de farine, 75 g de beurre, 1 c. à s. de parmesan râpé, 2 courgettes, 1 aubergine, 1 poivron rouge, 4 tomates, 2 gousses d'ail, 1 branche de thym, sel, poivre, huile d'olive

Préparation :

Epluchez l'ail et hachez-le, lavez les légumes et coupez-les en petits morceaux.

Faites chauffer un peu d'huile dans une grande poêle et faites-y sauter les légumes pendant dix minutes. Salez, poivrez, ajoutez l'ail et le thym aux légumes puis réserver au chaud.

Préchauffez le four à 180°C (th6) et huilez un plat à gratin.

Mettez la farine dans un saladier, salez et poivrez. Incorporez le beurre en petits morceaux et en travaillant du bout des doigts afin d'obtenir des miettes. Ajoutez le parmesan.

Répartissez les légumes dans le plat, couvrez de pâte et mettez au four pendant une demi-heure environ.

Mot dans l'ombre

La dernière lettre du premier mot devient la première lettre du mot suivant, et ainsi de suite. Définition du mot à trouver « **Qui se déroule au moment présent** »

1							
2							
3							
4							
5							
6							

1. Déchirure dans un tissu
2. Ragoût de lièvre ou de gibier
3. Groupe d'animaux
4. Dernier, final
5. Tour célèbre en France
6. Région de la province de Terre-Neuve

La solution du jeu se trouve dans une des pages ci-dessus

Si vous souhaitez recevoir le prochain n° de l'Echo par mail, merci de nous communiquer votre adresse : contact.echosaintthomas@gmail.com